



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-80339>

Département(s) de publication : **93**

Annonce n° **24-80339**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Mairie du Blanc Mesnil

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur esquisse + Construction d'une crèche municipale de 39 berceaux et d'une cuisine de production de 210 repas

Description : La présente consultation concerne un concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur esquisse +, organisé conformément aux dispositions de la commande publique. L'enveloppe financière prévisionnelle allouée aux travaux par le maître d'ouvrage est de 3 500 000,00 euro(s) HT, valeur juillet 2024. La maîtrise d'oeuvre devra s'assurer de la compatibilité de sa proposition avec ce budget. Le concepteur est libre de trouver la conception architecturale la plus judicieuse et innovante en s'appuyant sur le respect du programme. Le présent avis de concours vise une sélection préalable de quatre (4) candidats, effectuée par le maître d'ouvrage sur la base des propositions d'un jury, sous réserve d'un nombre suffisant de participants. La ville du Blanc-Mesnil souhaite engager la construction d'une nouvelle crèche, ainsi qu'une cuisine de production pour approvisionner l'ensemble des crèches municipales. Le site du projet est situé dans le quartier des Tilleuls, au nord de la commune du Blanc-Mesnil. Le projet est à proximité d'autres installations communales (la piscine du Parc à l'Est et les écoles Henri Wallon et Lurcat au Nord) en partie Nord de l'agglomération. Ce quartier prioritaire fait partie d'un Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) qui vise notamment à renouveler l'offre de logement du quartier et les offres de services associés :- Création d'équipements publics - Extension du parc urbain - Démolition de 900 logements - Reconstruction de 3 300 logements - Proposition d'une offre commerciale de 3 000 m² Il s'intègre dans un projet global d'orientation d'aménagement et de programmation (OAP). Le terrain alloué à l'opération est une partie de la parcelle référencée 000 AC 212. La contenance totale de la parcelle est d'environ 22 620 m². La partie à l'angle Sud-Ouest, d'une superficie de 2000 m², compris espaces verts et voirie, est allouée au projet. Sur cette partie de terrain qui se situe à l'angle de l'avenue Aristide Briand et de la rue Emile Zola existe une aire de jeux et deux

city stades. Le front urbain coté avenue Aristide Briand est constitué par la façade de la piscine du Parc. Sur la rue Emile Zola se trouve le bâtiment de l'école élémentaire Henri Wallon, perpendiculaire à la rue du professeur Henri Wallon et en retrait par rapport à l'alignement de la rue

Identifiant de la procédure : b8851427-a384-4446-b2c4-b2a8627a20e0

Identifiant interne : 2024-37

Type de procédure : Restreinte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71220000 Services de création architecturale

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71200000 Services d'architecture

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71300000 Services d'ingénierie

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Le projet envisagé est le suivant : - Une crèche de 39 berceaux - Une cuisine de production, pour une hypothèse jusque 210 repas
L'aménagement d'espaces extérieurs sur la parcelle est également à prévoir : - Espaces extérieurs sécurisés pour les enfants de la crèche avec vues cachés du public comprenant une aire de jeux, un préau et un jardin- Espaces extérieurs végétalisés - Stationnement : dépose-minute, stationnement personnel, Pmr et stationnement vélo- Cour logistique : accès logistiques Le nouveau bâtiment comprendra deux secteurs : Une entrée principale (hall d'entrée commun) desservant : - Une crèche municipale - Capacitaire de 39 berceaux (18 bébés/moyens et 21 moyens/grands) - Tous les espaces d'accueil nécessaires pour deux unités de la crèche - Espaces administratifs et dédiés aux personnels- Jardin clôturé avec préau, sécurisé, et avec des jeux adaptés - Une cuisine de production - Capacité de production de 210 repas- Tous les espaces nécessaires au bon fonctionnement de la cuisine- Décartonnage - Déconditionnement - déboîtement - Zone de réception-stockage - Zone de légumerie - Zone de préparation - Zone de plonge - Bureau cuisinier - Vestiaire cuisine - Local poubelle La crèche et la cuisine accueilleront un effectif d'environ 25 agents publics. Le projet sera à rez-de chaussée avec l'éventualité d'un étage dédié à la partie administrative. Le programme technique détaillé joint se compose de plusieurs documents : - Tome 1 : Programme fonctionnel, soit la présentation générale, les enjeux et choix du projet, l'expression des besoins détaillés et les dispositions constructives retenues - Tome 2 : Programme technique et environnemental, soit la présentation du site et données générales, les contraintes et exigences générales, les spécifications par corps d'état et les exigences particulières par local ou famille de locaux - Tome 3 : Fiches techniques par locaux - Les Annexes du Programme Technique Détaillé Les plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée sur le profil acheteur de la Ville à l'adresse suivante: <https://www.marches-publics.info> Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur : <https://www.marches-publics.info> Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 6 jours avant la date limite de réception des offres, une demande écrite sur la plateforme de dématérialisation. Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après

identification, 4 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres. La date d'ouverture des offres est donnée à titre indicatif. La date de renouvellement du marché est donnée à titre indicatif

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0000

Titre : Concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur esquisse + Construction d'une crèche municipale de 39 berceaux et d'une cuisine de production de 210 repas

Description : La présente consultation concerne un concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur esquisse +, organisé conformément aux dispositions de la commande publique. L'enveloppe financière prévisionnelle allouée aux travaux par le maître d'ouvrage est de 3 500 000,00 euro(s) HT, valeur juillet 2024. La maîtrise d'oeuvre devra s'assurer de la compatibilité de sa proposition avec ce budget. Le concepteur est libre de trouver la conception architecturale la plus judicieuse et innovante en s'appuyant sur le respect du programme. Le présent avis de concours vise une sélection préalable de quatre (4) candidats, effectuée par le maître d'ouvrage sur la base des propositions d'un jury, sous réserve d'un nombre suffisant de participants. La ville du Blanc-Mesnil souhaite engager la construction d'une nouvelle crèche, ainsi qu'une cuisine de production pour approvisionner l'ensemble des crèches municipales. Le site du projet est situé dans le quartier des Tilleuls, au nord de la commune du Blanc-Mesnil. Le projet est à proximité d'autres installations communales (la piscine du Parc à l'Est et les écoles Henri Wallon et Lurcat au Nord) en partie Nord de l'agglomération. Ce quartier prioritaire fait partie d'un Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) qui vise notamment à renouveler l'offre de logement du quartier et les offres de services associés :- Création d'équipements publics - Extension du parc urbain - Démolition de 900 logements - Reconstruction de 3 300 logements - Proposition d'une offre commerciale de 3 000 m² Il s'intègre dans un projet global d'orientation d'aménagement et de programmation (OAP). Le terrain alloué à l'opération est une partie de la parcelle référencée 000 AC 212. La contenance totale de la parcelle est d'environ 22 620 m². La partie à l'angle Sud-Ouest, d'une superficie de 2000 m², compris espaces verts et voirie, est allouée au projet. Sur cette partie de terrain qui se situe à l'angle de l'avenue Aristide Briand et de la rue Emile Zola existe une aire de jeux et deux city stades. Le front urbain coté avenue Aristide Briand est constitué par la façade de la piscine du Parc. Sur la rue Emile Zola se trouve le bâtiment de l'école élémentaire Henri Wallon, perpendiculaire à la rue du professeur Henri Wallon et en retrait par rapport à l'alignement de la rue

Identifiant interne : S-PF-1497120

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71220000 Services de création architecturale

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71200000 Services d'architecture

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71300000 Services d'ingénierie

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Les candidats ne peuvent entrer en aucun des cas d'exclusions prévus aux articles L. 2141-1 à L2141-5 ou L. 2141-7 à L. 2141-10 du Ccp. Lorsque le candidat est en situation de redressement judiciaire, il est dans l'obligation de préciser à quel stade en est la procédure

Utilisation de ce critère : Utilisé

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Le candidat doit présenter des garanties économiques et financières suffisantes en rapport aux prestations confiées dans le cadre du marché de maîtrise d'oeuvre consécutif au concours. En application de l'article 3 de l'ordonnance n° 2020-738 du 17 juin 2020, l'acheteur ne tiendra pas compte des variations de chiffre d'affaires (Ca) consécutives à la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19. La moyenne du Ca annuel de l'architecte et des bureaux d'études (thermique, acoustique, fluides et structure) sur les 3 dernières années sera au minimum de 200 000 euro(s) Ht par membre du groupement. Celle des indépendants ou spécialistes sera de minimum 100 000 euros Ht individuel. Les analyses relatives au chiffre d'affaires seront réalisées sur la base du montant estimé du marché de maîtrise d'oeuvre, rapportée à sa durée prévisionnelle. Les opérateurs économiques nouvellement créés doivent apporter la preuve de leurs capacités financières par tout moyen de preuve approprié, notamment par une déclaration appropriée de banques. Conformément à l'article R. 2142-12 du Ccp, l'acheteur exige des candidats qu'ils disposent d'une assurance permettant de couvrir les risques liés à l'exercice de la maîtrise d'oeuvre et présentant un niveau de garanties approprié et suffisant pour la mission de maîtrise d'oeuvre consécutive au concours

Utilisation de ce critère : Utilisé

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Ce concours s'adresse à une équipe de maîtrise d'oeuvre : un architecte inscrit à l'ordre des architectes, ou équivalent pour les candidats non établis en France, et des bureaux d'études ou spécialistes indépendants. En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, l'architecte sera mandataire solidaire du groupement. La mission de conception ne pouvant pas se déléguer, la bonne exécution du marché exige cette solidarité du mandataire. Il est ainsi

engagé financièrement pour la totalité du marché. Un même architecte ne pourra être candidat en qualité de mandataire de plus d'un groupement, ni mandataire d'un groupement et cotraitant d'un autre groupement, ni cotraitant de plusieurs groupements. Une règle d'exclusivité est également établie pour les bureaux d'études techniques structure, les Bet thermique, les Bet fluides (Cvc / Plomberie / Electricité) et les Bet économistes qui ne pourront se présenter comme cotraitant que dans deux équipes différentes, au maximum, sous l'une ou l'autre de ces compétences. Au-delà, les trois équipes (ou plus) seront éliminées. Ne sont pas assujettis à cette règle, les compétences sur la qualité environnementale, l'acoustique, la sécurité incendie, le paysage et la Vrd. La justification des compétences requises pour chaque membre du groupement devra être apportée par : - les titres d'études et professionnels des candidats ; - les qualifications professionnelles en lien avec les compétences exigées (par exemple : Opqibi, Opqtecc ou équivalentes, ou références équivalentes, ...) ; - des références, de nature et d'importance équivalentes. En application de l'article L. 2193-3 alinéa 2 du Code de la commande publique, les prestations d'architecture, techniques (structure, fluides, thermique, acoustique) et d'économie de la construction devront être exécutées directement par les titulaires et ne pourront faire l'objet d'aucun acte de sous-traitance. Il est rappelé que la composition du groupement ne peut pas être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché, sauf exceptions expressément prévues à l'article R. 2142-26 du Code de la commande publique

Utilisation de ce critère : Utilisé

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

5.1.10 Critères d'attribution

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1497120>

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions du régime du concours :

La décision du jury est contraignante pour l'acheteur : non

Prix

Lieu de réception de la prime : 1

Informations complémentaires : L'indemnité à verser à chacun des quatre candidats sera égale à 30 000 euro(s) HT. Cette indemnité sera allouée à chacun des quatre concurrents admis à concourir, si les prestations

demandées dans le règlement particulier de concours sont remises dans les délais et sont jugées valables par le jury. L'indemnité qui sera versée au lauréat du concours sera considérée comme une avance sur les honoraires dus au titre de son marché à venir

Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1497120>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 16/09/2024 à 12:00

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie du Blanc Mesnil

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Montreuil

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : 443928874

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Mairie du Blanc Mesnil

Numéro d'enregistrement : 21930007600011

Adresse postale : Direction de la commande publique - Place Gabriel Péri

Ville : Le Blanc Mesnil

Code postal : 93150

Pays : France

Point de contact : Monsieur le Maire

Adresse électronique : correspondre@aws-france.com

Téléphone : 0145917070

Adresse internet : <https://www.blancmesnil.fr/>

Profil de l'acheteur : <http://agysoft.marches-publics.info>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Mairie du Blanc Mesnil

Numéro d'enregistrement : 1741366

Adresse postale : place Gabriel Péri

Ville : Le Blanc Mesnil

Code postal : 93150

Pays : France

Point de contact : Service Commande Publique

Adresse électronique : commandepublique@blancmesnil.fr

Téléphone : 0145917070

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Tribunal administratif de Montreuil

Numéro d'enregistrement : 644482

Adresse postale : 7, rue Catherine Puig (au niveau du 206, rue de Paris)

Ville : Montreuil

Code postal : 93558

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-montreuil@juradm.fr

Téléphone : 0149202000

Télécopieur : 0149202099

Adresse internet : <https://citoyens.telerecours.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0005

Nom officiel : Tribunal administratif de Montreuil

Numéro d'enregistrement : 644481

Adresse postale : 7, rue Catherine Puig (au niveau du 206, rue de Paris)

Ville : Montreuil

Code postal : 93558

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-montreuil@juradm.fr

Téléphone : 0149202000

Télécopieur : 0149202099

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 5ea2d91f-75fb-483e-bd60-c965ad373209 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de concours

Date d'envoi de l'avis : 09/07/2024 à 12:10

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/07/2024